

BUREAUX : RUE NAIN, 2. ROUBAIX. Trois mois... Six mois... Un an... Abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX. Le Nord de la France. Trois mois... Six mois... Un an... ANNONCES : 15 centimes la ligne

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grand-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Ce numéro a un SUPPLÉMENT

ROUBAIX 11 DÉCEMBRE 1869

Ainsi que nous l'écrivions précédemment, le petit démêlé entre le Sultan et le vice-roi d'Égypte ne pouvait avoir que les suites qu'il aurait pu aux grandes puissances de lui donner. Tout vient de se terminer à l'amiable. Le gouvernement en a reçu l'avis officiel. A Saint-Petersbourg, le général Fleury essaie de renouer l'alliance russe en prévision d'un conflit avec la Prusse, mais il paraît que la Russie se montre d'une grande réserve, et n'a nulle envie de s'engager à l'avance.

Revenons à la Chambre et à la vérification des pouvoirs. Les premières discussions avaient paru s'ouvrir sous l'empire d'un sentiment d'impartialité. Aujourd'hui : que M. de Forcade a parlé, tout ce qui est candidat officiel s'est cru obligé par la reconnaissance à le manger sous son drapeau et il s'est établi une sorte de ligue pour la validation systématique. M. de Forcade a pourtant été d'une grande faiblesse quand il a prétendu justifier le préfet de Bordeaux au moyen de plaisanteries de journaux. Il y avait la contradiction flagrante entre son programme libéral et l'application qu'il en faisait à l'élection de M. Dréolle. Malheureusement cette contradiction n'a été relevée que par M. Jules Favre, c'est-à-dire par la gauche, qui conteste non seulement les élections mais l'existence même du gouvernement. Personne du centre droit, personne du centre gauche n'est venu rétablir la question sur son vrai terrain, et demander compte au ministère de ses étranges conséquences. M. Emile Ollivier est resté immobile à son banc, comme un homme qui se croit sûr d'arriver au pouvoir, et qui n'a même pas besoin de se baisser pour le ramasser. Au scrutin, il s'est abstenu. Trois burgraves du centre droit MM. de Talhouët, Chevandier et Richard ont voté pour l'annulation, suivis seulement par quatre de leurs soldats. Le centre gauche a marché comme un seul homme. Les conséquences de ce scrutin déplorable se sont accentuées encore d'avantage hier, dans l'élection de M. Chaix-d'Est-Ange. C'était le même département, les mêmes abus joints à une action personnelle du candidat plus prononcée. Aussi le bureau s'était-il montré plus sévère pour M. Chaix que pour M. Dréolle, et sur 23 votants 11 s'étaient prononcés pour l'annulation, 11 pour la validité, un s'était abstenu. La Chambre a procédé en sens inverse, et les 77 billets bleus de la veille se sont réduits à 56. Tel est le sort inévitable d'une troupe abandonnée sans direction par ses chefs.

Nous croyons que ceux qui s'occupent en ce moment de constituer une majorité et un

ministère se font une idée fautive de la situation, et qu'ils ont négligé une occasion précieuse d'entamer la lutte avec le cabinet actuel. Il est certain que les ministres ont tous remis leur démission à l'Empereur, mais c'est une démission conditionnelle pour le cas où la vérification des pouvoirs tournerait contre eux. Le souverain ne se sépara d'eux qu'à regret. Il n'acceptera les chefs du centre droit et surtout ceux du centre gauche que contraint par la Chambre. A ces sentiments propres et bien naturels en cette circonstance, sont venues s'ajouter, nous assure-t-on, les impressions fort vives de l'Impératrice.

Si nous sommes bien informés, M. de Lavalette aurait été mandé par le télégraphe, et M. Rouher, consulté sur la marche à suivre, aurait remis un mémoire écrit sur la situation. Du moment que la majorité de la Chambre se rallie à M. de Forcade l'avènement d'un nouveau ministère paraît fort compromis.

La chambre a encore validé hier l'élection de M. Carré-Kéridouët nommé dans les Côtes du Nord contre M. le baron de Janzé. Le tribunal correctionnel de Paris (sixième chambre) a condamné hier à quatre mois de prison et 1000 fr. d'amende M. Charles Hugo, rédacteur du Rappel, et à deux mois de prison et 4000 fr. d'amende M. Barbieux, gérant du même journal.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, vendredi 10 décembre.

Nous sommes en pleine intrigue ministérielle, c'est-à-dire dans la période d'élaboration du futur cabinet. Quoique certains journaux annoncent que dimanche paraîtra au Journal officiel la liste des nouveaux ministres, il paraît que ce matin il n'y avait encore rien de décidé. Les ministres actuels n'ont pas donné leurs démissions, mais ils ont déclaré dans le dernier conseil qu'ils étaient tous prêts à les donner, si l'Empereur le jugeait convenable, ce qui revient absolument au même.

Le discours de M. de Forcade et la majorité qui s'est formée, à la suite de ce discours pour valider l'élection de M. Dréolle n'ont pas compromis l'avènement de M. E. Ollivier, mais ont démontré la nécessité de ne pas écarter des affaires un homme capable de déterminer de pareils mouvements. Aussi non seulement M. de Forcade a reçu les félicitations de l'Empereur et de l'Impératrice, mais encore il y a eu des pourparlers engagés pour que, dans le futur cabinet, il lui fut donné un portefeuille plus important que celui des travaux publics. L'Empereur, dans une conversation qu'il a eue avec M. Emile Ollivier, insistait pour que M. de Forcade fût placé à la tête du Conseil d'Etat, poste que son insuffisance empêche M. de Chasseloup-Laubat de conserver plus longtemps. On

assure que M. E. Ollivier a combattu cette proposition avec une certaine vivacité.

Quant à la rentrée aux affaires de M. Rouher et de M. De La Valette, je puis vous affirmer qu'il n'en a pas été question un moment. Je vous engage aussi à vous désister de ce qui pourra vous être rapporté des dispositions hostiles au mouvement libéral que l'Impératrice manifesterait depuis son retour. On aurait tort d'attribuer à l'Impératrice le rôle que joua Marie-Antoinette en 1790 et 1791 et de supposer qu'elle se place à la tête de la réaction. Ce que je puis vous dire, c'est que l'Impératrice ne prend qu'une part indirecte aux affaires et que son influence n'empêchera pas l'Empire de franchir la distance qui sépare le système libéral du régime parlementaire.

L'opposition demande deux garanties à M. E. Ollivier : l'abandon des candidatures officielles, la dissolution du Corps législatif. Sur le premier point, le futur ministre s'est déjà prononcé vers la fin de la session dernière ; mais sur le second il résistera à l'opposition, considérant, dit-il, la dissolution immédiate de la Chambre comme une mesure révolutionnaire ; néanmoins il aurait déclaré à plusieurs reprises que si, étant ministre, il voyait un jour une majorité se former contre lui, il n'hésiterait pas à proposer à l'Empereur de dissoudre la Chambre.

M. Schneider tient à prouver qu'il ne considère pas ses fonctions comme une sinécure. La petite altercation qu'il a eue avec M. Jules Ferry montre que son état de santé n'est pas aussi alarmant que quelques-uns le prétendent. Si M. Schneider ne s'est pas encore installé à l'Hôtel du quai d'Orsay, c'est qu'il n'est nommé président que pour la durée de la session extraordinaire qui va être close. Mais si, comme tout le fait supposer, il est encore élu pour la durée de la session ordinaire, il s'installera à l'Hôtel de la présidence où auront lieu les fêtes et réceptions ordinaires.

Les amateurs de petits scandales se plaignent de la parcimonie de Journal officiel qui, dans le compte-rendu sténographié des chambres, néglige, sans doute par ordre, certains détails qui nous permettraient de saisir la physionomie complète des débats. L'opinion estrassez grande fille pour pouvoir entendre tout ce que disent nos députés.

L'événement du jour est le procès du Rappel, poursuivi pour offense envers l'Empereur. M. Ch. Hugo est défendu par M. Gambetta et M. Barbieux, gérant, par M. J. Favre. On s'attendait à des plaidoires orageuses.

C'est hier vers trois heures que M. E. Ollivier a été reçu par l'Empereur.

D'après le nombre des élections qui restent à valider, on peut prédire que la session extraordinaire ne sera pas close avant le 20 ; tout au plus peut-on espérer que la vérification des pouvoirs sera terminée avant Noël. Nous persistons à croire que c'est seulement dans l'intervalle de deux sessions que sera formé le nouveau cabinet.

Le centre droit s'organise : dans leur réunion d'hier soir, les 127, qui n'étaient pas au nombre de 100, ont nommé une Commission permanente et trois questeurs ; un de plus que pour la Chambre tout entière.

Les membres du centre gauche doivent se réunir ce soir au grand Hôtel chez M. d'Andelarre.

Les trois élections qui donneront lieu aux plus vifs débats sont celles de MM. Clément Duvernois, Isaac Péreire et Choqué. On dit que le bureau qui examine cette dernière élection en proposera l'annulation.

La séance d'aujourd'hui est présidée par M. Du Miral. M. Schneider fait bien les choses, vous voyez ; seul M. Chevandier de Valdrome, le 4<sup>e</sup> vice-président, n'a pas encore présidé.

Ce matin, à la chapelle Saint-Ferdinand, a été célébré un service funèbre à l'occasion de la mort de la duchesse d'Anmale. Toutes les notabilités du parti Orleaniste y assistaient. On m'assure que M. Thiers n'y était pas.

CH. CAHOT.

Echos Parlementaires.

Personne dans l'hémicycle. Du brouillard jusque dans la salle. L'amiral Rigault de Genouilly est à son banc de quart, seul.

Craint-il un abordage ? Il doit y avoir des incidents au procès-verbal. Rochefort parlera-t-il ? Parbleu.

La vigie signale la corvette Bethmont. Elle fend les vagues humaines et accoste le vaisseau amiral en le saluant.

Le vaisseau amiral rend son salut. Conversation vive et courtoise entre M. Rigault de Genouilly et M. Bethmont. Personne n'est coulé.

Entrée de M. de Forcade la Roquette. Ceux qui hésitaient encore à lui serrer la main hier, après son succès, se précipitent à sa rencontre.

Le Journal officiel n'annonçant pas sa démission, on peut continuer à presser la paume du ministre en place.

Pourtant, après son discours, M. de Forcade avait dit : « Maintenant, je puis m'en aller. »

MM. Rochefort et Raspail prennent place au premier banc.

N. Raspail demande la parole. Il rectifie quelques erreurs qui se sont glissées dans le projet de loi dû à sa collaboration avec M. Rochefort.

Au tour de M. Rochefort. Ah ! voilà le clientiel ! Il s'agit du procès-verbal, et M. Rochefort parle aussi de son projet de loi. Mais, au fond, M. Rochefort est l'enfant gâté de l'assemblée.

Il procure des sensations nouvelles à tous ces respectables vieillards.

Il leur fait peur tout en ne leur causant aucune inquiétude.

En l'écoutant, ils sentent leurs dos se plisser sous un frisson, à la fois douloureux et agréable, comme les enfants auxquels on raconte des histoires de revenants.

Aussi, on passe bien des choses à M. Rochefort.

Hier, le ministre a trouvé son projet de loi solennellement naïf, il ne permettra pas qu'un essai de ridiculiser l'élu de la première circonscription.

Oh ! oh ! oh !

Ah ! ah ! ah ! Rumeurs bienveillantes. — C'est le chef de l'Etat, reprend Rochefort, qui a inauguré ce régime à mon égard le jour de l'ouverture des Chambres ! Oh ! oh ! oh ! Rumeurs plus accentuées.

— Si ridicule que je puisse être, reprend M. Rochefort, on ne me fera pas venir me promener sur une plage, un aigle sur mon épaule et du feu dans mon chapeau.

— Est-ce que c'est une allusion, me demande mon voisin avec émotion.

— Au contraire.

Soyons justes, M. H. Rochefort était dans le cas de légitime défense.

— On lui a ri au nez, le 26 novembre. Il rit à son tour le 9 décembre.

On trouve toujours un plus rieur que soi. On eût dû s'en souvenir dans la salle des Etats.

Mais pourquoi diable M. Rochefort rédige-t-il des projets de loi ?

Le tumulte causé par la réflexion du député de Paris se calme. M. Bethmont monte à la tribune.

Proposition modérée et honnête en faveur des ouvriers des arsenaux. Ils pourront désormais travailler trois mois encore après que leur mise à la retraite sera prononcée.

M. Rigault de Genouilly en a pris l'engagement.

Comment l'incident va se terminer, ainsi en douceur ? Pas la moindre petite explosion ? Voilà le pirate de potasse demandé !

M. de Kératry prie le ministre de la marine de décharger son budget des frais d'entretien des yachts de plaisance, affectés au service de l'Empereur et l'Impératrice. Oh !

Rigault, les petits bateaux, ça coûte cher ! Qu'ont-ils sur leur tête, ces ministres ? Contient bien cher, ça coûte cher ! Et c'est à la liste civile à les payer !

Dans ce monde avec l'aménagement, le charbon, la solde des marins ou des officiers, à la bagatelle de 4,500,000 fr. environ, pas vrai, M. de Kératry ?

C'est une somme énorme ! Cette réclamation jette un froid.

4 heures ! Emotion. On se précipite au devant d'un petit chauve qui sourit avec malice et vient prendre place à gauche.

Vive Glais-Bizoin ! Ah quel bonheur de se revoir !

Voilà les horreurs qui recommencent. On rapporte l'élection de M. Chaix d'Est-Ange (Gironde).

Hé ! dites donc, M. le rapporteur ! Vous avez oublié la conclusion. Etes-vous pour la validation ou contre ?

M. le rapporteur ne conclut pas. Le bureau n'a pas voulu se prononcer. C'est la première fois qu'un fait pareil se produit.

L'affaire est dans le sac.

M. Jules Ferry reprend le préfet de la Gironde à l'endroit où il l'avait laissé hier.

Vilain temps. Beaucoup de brouillard dans la salle. Température moite.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 12 Décembre 1869.

— 12 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

V

(suite.)

« Charmants ! murmura Georges, déjà revenu de sa trop soudaine émotion.

Les deux femmes entraient au même instant.

« Quel joli tableau ! dit, en regardant la grand-mère et les deux enfants, la comtesse de Rudden, qui n'apercevait point Georges, à demi caché par le dossier de chaise d'un fauteuil gothique ; et moi aussi, grand-mère, que vous apportez des fleurs, continua-t-elle en se mettant à genoux à côté des enfants, aux pieds de la vieille comtesse.

— Christine ! Christine ! que fais-tu ? dit

en riant l'autre jeune femme, qui venait de saluer Georges.

Christine se retourna, toujours à genoux, et aperçut M. de Simiane. Elle resta un ou deux secondes sans se relever, le regardant avec un ravissement muet.

« Monsieur de Simiane ! ma chère comtesse dit la vieille dame en manière de présentation.

— J'ai déjà vu monsieur, dit Christine. Et elle rougit jusque dans ses cheveux.

« Quel beau groupe vous faites tous ainsi ! s'écria la jeune veuve en se rapprochant d'eux.

Plus d'un peintre, en effet, eût voulu reproduire sur sa toile cette belle scène pleine de grâce. La vieille grand-mère, avec son visage blanc sans rides, toute couverte de violettes, de primevères et d'anémones, souriait à ses deux petits-enfants, qui se pressaient contre elle à demis effrayés ; Christine, encore à genoux, tournée vers Georges, le sein palpitant, avait l'expression de surprise effarouchée de la biche inquiète au fond des bois. L'air de la campagne avait bruni son teint ; son œil nageait dans une sérène lumière ; le vent, qui s'était joué dans ses cheveux, avait enlevé aux larges ailes du chapeau une de ses tresses, dont les anneaux dorés retombaient sur sa poitrine. Elle tenait à la main une branche d'aubépine fleurie, renversée sur son épaule, comme les palmiers des vierges et des saints qui s'inclinent au

tour des madones dans les tableaux du Pérugin.

Georges, immobile et charmé, gravait ces belles images dans son âme.

Mais il y a des situations qu'il ne faut point prolonger. Il fit deux pas vers Christine, et lui tendit sa main pour la relever. Peut-être garda-t-il une seconde de trop celle qu'on lui donna ; mais personne ne s'en aperçut. Christine tenait toujours la branche d'aubépine en fleur, qui se dressait entre eux, ombrageant les deux têtes et secouant sur elles ses grappes blanches et parfumées.

« Ainsi la présentation est toute faite ! dit Mme de Brabé. Vous vous connaissez ? Je vous en félicite l'un et l'autre, et je n'en suis que plus heureuse de vous réunir. Comte, j'aime Mme de Rudden comme ma fille, et c'est vraiment en famille que vous passerez la journée. »

Cette journée-là fut courte pour Georges. C'était une de celles que, dans nos souvenirs, nous marquons de pierre blanche : le jeune éprouvait un immense bonheur à retrouver Christine. Jamais il ne l'avait si bien vue : elle lui parut cent fois plus belle qu'au bal ; peut-être parce qu'il était seul, dans cette intimité toute cordiale, à goûter le charme qui était en elle. La comtesse était tout en noir ; il trouva que le noir était la toilette distinguée par excellence, et la seule qui convînt à une femme un peu grande. Les ru-

bans violets, qui crevaient de quelques nœuds les longs crêpes du deuil, crelevaient ce que cette couleur seule eût eu de trop sévère peut-être. Lui, de son côté, fut plein d'esprit, d'entrain et de gaieté. Il avait plus de fleurs épanouies dans l'âme que les enfants n'en avaient cueilli sur les gazons du parc, et si Christine eût pu écouter son cœur, elle eût entendu chanter tous les rossignols du printemps de l'amour. Elle aussi était heureuse ; mais son bonheur était mêlé d'un trouble secret, et tout voisin de la crainte.

Le bateau d'Upsala devait reprendre le comté dans l'après-midi et le ramener à Stockholm. Christine demeurait de l'autre côté du lac, qui n'est pas très-large. A quelque distance du bord, on pouvait, des fenêtres du château, apercevoir sa voiture qui venait l'attendre à un petit débarcadère, construit pour l'usage des deux châteaux amis. La barque de Skokloster ne partait de son rivage qu'après avoir vu les chevaux sur l'autre.

Il fut convenu que Georges reconduirait Christine jusqu'à sa voiture, et que la barque attendrait le steamer : celui-ci n'attendait jamais ; il stoppait un instant pour échanger ses lettres, et repartait aussitôt. L'arrangement proposé était chose toute naturelle, et personne ne fit d'objection. Mais la vieille comtesse, qui avait manqué le passage du bateau une fois dans sa vie, craignait toujours que ses visiteurs n'éprouvassent la même mé-

venture. Aussi quand le moment approchait, elle songait beaucoup plus à les hâter qu'à les retenir. C'est de quoi Georges n'eut garde de se plaindre. Quant à Mme de Rudden, elle avoua depuis qu'en ce moment elle n'avait pas trop de volonté. Elle suivait l'impulsion donnée, sans avoir même l'idée de la résistance ; les autres voulaient pour elle. Elle noua ses rubans avec un mouvement fébrile, quand elle embrassa la petite-fille de son amie.

« Vous me faites mal ! dit l'enfant, étonnée de sa brusquerie soudaine.

— Enveloppez-vous bien, ma toute belle, dit la grand-mère, croyant que c'était de froid qu'elle tremblait.

Georges, le chapeau à la main, paraissait d'un calme superbe ; mais l'impatience le dévorait. Il trouva, qu'on prolongeait singulièrement les adieux, et que ces mille tendresses sentimentales, que les femmes échangent en se quittant, fons perdre aux hommes un temps bien précieux.

Enfin Christine prit la main qu'il lui tendait et entra dans la barque.

« Adieu ! — au revoir ! — à bientôt ! — écrivez-moi ! »

Toutes ces exclamations retentirent à la fois ; puis les deux châtelaines retournèrent avec les enfants, et trois coups d'aviron mirent les voyageurs en pleine eau.

La suite au prochain numéro